

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): C'est trente jours qui sont bien longs.

L'hon. M. GRAHAM: Si les présidents des deux réseaux et leur personnel n'avaient que cela à faire, les rapports pourraient être rédigés en quelques jours. Mais ils ont des occupations nombreuses. J'attends les rapports pour la semaine prochaine.

SUITE DE LA DISCUSSION D'UNE RÉSOLUTION  
CONCERNANT LES FRETS MARITIMES ET  
LA CONVENTION PETERSEN

Le Chambre passe à la suite de la discussion, ajournée le 10 mars, sur la motion de l'honorable M. Low (ministre du Commerce) tendant à ratifier une convention conclue entre Sa Majesté et sir William Petersen pour créer une ligne de paquebots subventionnés sur l'Atlantique et assurer au Gouvernement, réglementation de certains frets maritimes, ainsi que sur l'amendement de M. Clark (Burrard).

M. DUFF: Monsieur l'Orateur, la résolution proposée par le ministre du Commerce (M. Low) est à mon humble avis l'une des plus importantes qui ait jamais été soumise au Parlement. Il est inutile, monsieur l'Orateur, de faire observer que la question des tarifs de transport tant sur terre que sur mer est à l'ordre du jour depuis un grand nombre d'années tandis que les hommes d'affaires en général ont tenté de résoudre le problème. Il y a deux côtés à toute question, cela va de soi, et il en est de même en ce qui regarde le problème des tarifs de transport tant sur terre que sur mer. Voilà donc pour quelle raison le Parlement devrait être désireux d'étudier l'affaire sous ses divers aspects afin d'être en mesure d'arriver à une conclusion satisfaisante.

Nous devons nous rappeler, monsieur l'Orateur, qu'il y a quelques années, le premier ministre de l'époque, sir Wilfrid Laurier, jugea nécessaire de prendre des mesures afin de diminuer le prix des transports, sur terre, après avoir entendu les justes réclamations d'un grand nombre de citoyens par tout le Canada. Et en conséquence, un projet de loi fut déposé à la session de 1903, si j'ai bonne mémoire, créant la Commission des chemins de fer. Tous admettront, j'en suis convaincu, que cette commission a accompli une excellente tâche en ce qui regarde les tarifs de transport sur les chemins de fer. Et depuis cette date, nous avons entendu discuter à maintes reprises la question de savoir si le Gouvernement ou quelque autre organisme ne pourrait pas réglementer en quelque sorte les frets maritimes. A mon avis,—et j'aurai l'appui de nombre d'experts éminents,—il est plus

difficile de réglementer les frets maritimes que les transports sur terre. Cependant, ce n'est pas là un raison pour que le Gouvernement ne tente l'impossible afin que le transport des produits canadiens sur les marchés étrangers ne comporte pas des frais excessifs et que les frets soient proportionnés aux services rendus par les compagnies de navigation.

Je le répète, cette question n'est pas nouvelle. Avant le départ de sir Wilfrid Laurier pour la conférence impériale, en 1911, des représentations lui furent faites touchant ce problème et il décida de soulever la question à la conférence. Après avoir discuté la question avec les représentants du gouvernement britannique et des autres dominions, sir Wilfrid proposa une résolution réclamant la création d'une commission impériale aux fins de s'enquérir des faits et de régler à l'amiable ce problème essentiel. La conférence adopta la résolution de sir Wilfrid Laurier et, à son retour au pays, l'ancien premier ministre nomma le haut commissaire canadien actuel à Londres, l'honorable P. C. Larkin, pour représenter le Canada dans cette commission. Des élections générales eurent lieu toutefois à l'automne de 1911 et un grand désastre arriva au pays—le gouvernement de sir Wilfrid Laurier fut renversé.

M. CHAPLIN: Une autre élection s'en vient.

M. DUFF: Certainement; et il y en aura plus d'une. Il y aura encore des élections après que vous et moi nous serons morts. Le gouvernement Laurier fut donc défait et M. Larkin, le représentant choisi par le parti libéral n'entra pas en fonctions. Cependant, la question était d'une si grande importance que le gouvernement de sir Robert Borden décida de participer aux délibérations de cette commission et il se fit représenter dignement par sir George Foster, aujourd'hui sénateur. La commission se réunit, mais elle ne fit pas grand-chose. A l'instar de certaines grandes organisations canadiennes les autorités impériales agirent avec lenteur de sorte que la commission n'accomplit que peu de choses en somme. Mais plus tard la question fut de nouveau remise sur le tapis. Au printemps de 1913, si ma mémoire est fidèle, les minotiers du Canada se plaignirent au Gouvernement, que les compagnies de navigation exigeaient des frets excessifs pour le transport de leurs produits. Le gouvernement de l'époque nomma sir Henry Drayton, le représentant de York-Ouest, pour faire enquête sur la situation. De l'aveu de tous, sir Henry possédait toute la compétence voulue pour mener une enquête de cette nature à bonne fin, et ses conclusions sont dignes de fixer l'attention du Parlement. Mon hono-